

LOCALISER, DÉCRIRE ET FAIRE VOIR LE FAIT ARGUMENTATIF : LE MODÈLE DIALOGAL DE L'ARGUMENTATION AU DÉFI D'UN CORPUS COMPLEXE

Jérôme Jacquin

BSN Press | *A contrario*

2011/2 - n° 16
pages 88 à 109

ISSN 1660-7880

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2-page-88.htm>

Pour citer cet article :

Jacquin Jérôme , « Localiser, décrire et faire voir le fait argumentatif : le modèle dialogal de l'argumentation au défi d'un corpus complexe » ,
A contrario, 2011/2 n° 16, p. 88-109.

Distribution électronique Cairn.info pour BSN Press.

© BSN Press. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Localiser, décrire et faire voir le fait argumentatif: le modèle dialogal de l'argumentation au défi d'un corpus complexe

JÉRÔME JACQUIN

88 L'objectif de cette contribution est de questionner à nouveaux frais le caractère observable de l'argumentation dans le cadre d'une approche interactionnelle des discours. Il ne s'agira pas de faire *tabula rasa* des modèles existants, mais d'évaluer sur corpus la rentabilité analytique d'un modèle disponible. Il s'agira de penser l'argumentation relativement à des données empiriques rassemblées en corpus structuré et de répondre à la question suivante: «Comment localiser, décrire et faire voir le fait argumentatif dans des discours en interaction?»

Dans un premier temps, nous présenterons le corpus soumis à l'analyse. Ce sera l'occasion de dégager les paramètres fondamentaux des situations de communication dans lesquelles sont engagés les participants susceptibles de mobiliser des ressources argumentatives. Dans un second temps, nous présenterons le modèle d'analyse de l'argumentation le plus susceptible de convenir à un tel corpus: le modèle «dialogal», développé par Christian Plantin et complété par Marianne Doury. Celui-ci stipule que l'argumentation constitue avant tout une ressource discursive mobilisable en situation interactionnelle de confrontation. Un exemple à la fois empirique et prototypique permettra de souligner la rentabilité du modèle pour localiser et analyser le phénomène argumentatif. Nous verrons en outre que le modèle dialogal fait de l'Opposition, définie comme la manifestation argumentée d'un désaccord vis-à-vis d'une Proposition, la pierre de touche de son dispositif. L'avant-dernière partie sera l'occasion d'approfondir l'analyse de cette action. Nous commencerons par présenter le lieu du corpus où l'analyse de l'Opposition est la plus intéressante, puis nous considérerons à la fois les ressources discursives que les Oppositions exploitent et les types de cible qu'elles sont susceptibles de viser. Le constat de la diversité des lieux d'Opposition nous amènera finalement à proposer une méthode – encore au stade expérimental – de cartographie de l'argumentation. Basée sur le modèle dialogal, cette méthode a pour but de rendre compte des situations argumentatives en respectant à la fois la *responsabilité* des arguments (qui prend à sa charge l'argument et la position que cet

argument vient soutenir?; voit-on se former des coalitions?), le caractère *séquentiel* de l'interaction verbale (dans quel ordre apparaissent les arguments et les positions que ces arguments défendent?) et la dimension *interactionnelle* des actions argumentatives (quelles relations les arguments avancés par les différents protagonistes entretiennent-ils entre eux?).

Modalités de construction d'un corpus « argumentatif »

Le corpus de cette recherche doctorale est composé de huit événements interactionnels, enregistrés sur support audio/vidéo par une équipe de recherche (huit heures au total), puis transcrits et alignés grâce au logiciel ELAN [<http://www.lat-mpi.eu/tools/elan>]. Ces événements, organisés tant logistiquement que thématiquement par des associations d'étudiants dans des salles de cours de l'Université de Lausanne, relèvent de manifestations publiques planifiées: elles sont annoncées au minimum une semaine à l'avance et sont autorisées par l'institution comme faisant partie des activités « normales » de ces associations.

Cette recherche doctorale, du fait qu'elle place la caméra au centre de ces assemblées, loin des formes d'expression politique usuellement étudiées en analyse des discours¹, tire donc son originalité de l'enregistrement et de la description de *formes ordinaires*, locales et relativement artisanales – très éloignées des phénomènes de médiatisations de masse – de communication et d'interaction à caractère politique.

Ces manifestations – et c'est la raison qui a présidé à leur enregistrement et leur réunion en corpus – ont en commun de relever *d'une parole politique produite en contexte interactionnel plus ou moins oppositif et mobilisant un public co-présent tant spatialement que temporellement*. En outre, on notera que i) la thématique politique faisant l'objet de la rencontre est systématiquement introduite par une Question – et régulièrement par une Question fermée (cf. ci-dessous) – et que ii) le public est invité à réagir, que ce soit sur le mode assertif (par des commentaires) ou interrogatif (par des Questions). Ces caractéristiques impliquent un contexte dialogique favorable à la construction de positions différentes, voire antagonistes ou même conflictuelles.

On notera cependant – et cela est d'une importance capitale pour notre propos – que ces événements sont de *deux ordres* relativement différents. Il ne s'agit pas là de raffinement typologique, mais bien plutôt d'une *réalité*

¹ Dans l'espace francophone, si l'on considère les travaux récents de la majorité des analystes du discours politique (par exemple Mayaffre 2004; Burger 2005; Charaudeau 2005; Constantin de Chanay & Kerbrat-Orecchioni 2007; Adam 2008), force est d'avouer qu'un double critère préside à la sélection du corpus: de la politique française, sont privilégiées les interventions a) des élites du personnel politique b) produites dans un cadre médiatique professionnel.

vers laquelle les organisateurs de ces manifestations s'orientent. Si ces événements relèvent tous d'une parole politique proposée à un public plus ou moins participatif, les modalités de construction de cette parole divergent. Ces divergences se reflètent en outre dans les termes utilisés par les organisateurs de ces événements pour les catégoriser, c'est-à-dire pour les ranger dans un genre. Ainsi trouve-t-on parmi les manifestations réunies dans le corpus:

A. Des événements intitulés « débat », à l'occasion desquels deux invités (au moins), catégorisés de manière oppositive (le plus souvent par leur appartenance partisane), s'affrontent face à un public en construisant des positions antagonistes autour d'une Question commune. L'affrontement dialogal constitue ainsi l'objet « spectaculaire » et contractuel de la rencontre intersubjective. Quatre événements relèvent de ce type:

90

Catégorie A (« débats »)
- Quelles études aujourd'hui pour quels emplois demain ?
- Faut-il un salaire minimum ?
- Financer les études par des bourses ou par des prêts ?
- Qu'est-ce que le bien commun ?

Fig. 1: les intitulés des débats

B. Des événements intitulés « discussion » (parfois « conférence-discussion »), lors desquels un conférencier est invité à parler devant un public, puis, dans un deuxième temps, à lui répondre². La planification de l'activité est alors bien plus lâche que dans le premier cas, la confrontation dialogale de positions n'étant pas contractuellement garantie, mais pouvant émerger lors de la « discussion ». Le « ce que nous sommes en train de faire maintenant », c'est-à-dire la trajectoire conversationnelle de la rencontre, dépend ainsi en grande partie des prises de parole, passablement imprévisibles quant à leur type, des membres du public. La discussion peut soit tourner à l'interview – le

² Visuellement, la différence entre les deux types d'événement quant à la disposition proximique des participants est éloquent. Dans le cas des « débats », deux invités (au moins) se placent au point focal, tandis que lors des discussions, une seule personne occupe ce même espace. Dans un cas comme dans l'autre, l'animateur fait lui aussi face au public, mais se place en retrait, dans la périphérie du point focal.

public se contente alors de demander des compléments d'information au conférencier – soit au débat – dans ce cas, une ou des voix antagoniste(s) au conférencier émerge(nt) du public. Quatre événements relèvent de cette catégorie:

Catégorie B (« conférences-discussions »)
- Quel rôle des médias dans la victoire de l'UDC ? - La politique polluée par les médias ? - Faut-il interdire les véhicules polluants ? - Quel droit de recours pour les associations écologistes ?

Fig. 2: les intitulés des conférences-discussions

Ce corpus se prête donc à des analyses tant discursives («quels discours tiennent les locuteurs?») qu'interactionnelles et de surcroît multimodales («que font les agents sociaux ensemble?»). Inévitablement, il oriente le regard qu'on peut porter sur le phénomène argumentatif: ni opération cognitive, ni ensemble d'instructions sémantiques inscrites en langue, ni encore stricte forme discursive, l'argumentation sera analysée comme une *praxis* – une *activité* selon la terminologie adoptée tant par l'interactionnisme sociodiscursif (cf. par exemple Bronckart 1997; Filliettaz 2002) que par l'analyse conversationnelle d'obédience ethnométhodologique (cf. par exemple Schegloff 2007; et Garfinkel 2007 [1967] pour en considérer les fondements épistémologiques). À l'intersection du langagier (en tant qu'elle suppose un *dire*) et du praxéologique (en tant qu'elle suppose un *faire ensemble*), l'argumentation relèvera, pour nous et en premier lieu, d'une pratique (ou «activité») langagière, mobilisée collaborativement par des agents sociaux pour accomplir certaines tâches dans une situation interactionnelle donnée. Notre corpus de recherche nous invite donc à voir la manière dont les agents sociaux manifestent, au travers de *discours en interaction* (pour reprendre le titre de l'ouvrage de Kerbrat-Orecchioni, 2005), un «être en situation argumentative».

La question qui guidera tant notre approche théorique de l'argumentation que nos analyses est donc la suivante: à travers quelles traces voit-on les participants s'orienter vers le caractère argumentatif de leur participation à l'interaction en cours? Cette question et notre corpus nous conduisent tout naturellement à privilégier certaines recherches. La section suivante sera ainsi l'occasion de présenter le «modèle dialogal» de l'argumentation.

Le modèle dialogal de l'argumentation: entre discours et interaction

On doit le développement du modèle dialogal de l'argumentation à Christian Plantin (1996a; 1996b; 2005). S'étant inspiré de l'approche pragma-dialectique de l'École d'Amsterdam³, il conçoit l'argumentation comme une activité verbale mobilisée dans une situation interactionnelle particulière:

³ Pour une présentation récente en français, voir Van Eemeren & Houtlosser (2004).

«Une situation langagière donnée commence ainsi à devenir argumentative lorsqu'il s'y manifeste une opposition de discours. Deux monologues juxtaposés, contradictoires, sans allusions l'un à l'autre, constituent un diptyque argumentatif. C'est sans doute la forme argumentative de base: chacun répète sa position. La communication est pleinement argumentative lorsque cette différence est problématisée en une Question, et que se dégagent nettement les trois rôles de Proposant, d'Opposant et de Tiers. [...]

» Dans sa forme prototypique, la situation argumentative apparaît comme une situation d'interaction entre discours du Proposant et contre-discours de l'Opposant, médiatisée par un discours Tiers, donc une situation de «trilogue», qui s'incarne de façon exemplaire dans l'échange public contradictoire.» (Plantin 2005: 63-64)

92

Comparée aux études traditionnelles consacrées à l'argumentation dans le champ francophone, cette proposition est relativement originale. Premièrement, tentant de cerner un objet spécifique, cette proposition «localisante» se distingue des approches «généralisantes», qui font de l'argumentation une dimension consubstantielle au langage. Parmi ces approches généralisantes, on distingue traditionnellement les modèles (i) visant l'inscription de la valeur argumentative en tant que dimension intrinsèque des unités linguistiques (voir la théorie de l'argumentation dans la langue, Ducrot et Anscombe 1983; Ducrot 2004), de ceux (ii) visant à l'inscrire dans l'exercice du discours (voir la théorie de l'argumentation dans le discours, Amossy 2010), c'est-à-dire en tant que dimension fondamentale de l'usage de la parole (voir la théorie de la schématisation, Grize 1982 & 2004). Secondement, au sein des théories «localisantes», la proposition de Plantin se distingue d'une part des approches textuelles (voir la théorie des prototypes séquentiels, Adam 2001) et rhétoriques (voir les typologies d'arguments, par exemple dans Perelman 2002) en ne réduisant pas l'argumentation à un enchaînement logique de propositions produit par un locuteur et visant à faire admettre une conclusion à un auditoire. En somme, le modèle dialogal définit la «situation argumentative typique» comme «le développement et la confrontation de points de vue en contradiction en réponse à une même question» (Plantin 2005: 53) et par conséquent comme une manière spécifique de co-construire et co-gérer le désaccord⁴.

⁴ «L'argumentation apparaît ainsi comme un instrument parmi d'autres de traitement du différend, qui peut être réglé non linguistiquement (élimination de l'adversaire, tirage au sort, vote...) ou linguistiquement (explication, argumentation...)» (Plantin 1996b: 12).

Dans la perspective socio-interactionniste qui est la nôtre, le modèle dialogal possède de nombreux avantages:

A. Tout d'abord, il invite le chercheur à considérer l'argumentation comme une forme verbale d'engagement

conjoint des acteurs sociaux, comme une pratique langagière à la fois reconnaissable, reproductible et descriptible (*accountable* dans la terminologie anglo-saxonne).

B. Le modèle dialogal respecte en outre une dimension essentielle de l'interaction sociale: *son caractère séquentiel*. Les actions qui composent l'interaction sociale – dans le cas présent, celles de questionner, de proposer et de s'opposer – se déroulent dans le temps et ne prennent leur valeur que réciproquement, au fur et à mesure de leur accomplissement. Chaque action propose une interprétation de l'action précédente tout en créant les conditions d'intelligibilité de l'action suivante.

C. Contestant la possibilité de définir l'argumentation par une unique finalité externe – celle de «persuader» l'Autre dans la plupart des théories traditionnelles⁵ – le modèle dialogal «invite à aborder le discours argumentatif avant tout à partir de la façon dont s'y inscrit l'articulation du discours et du contre-discours qui le fonde» (Doury 2003: 12). Le discours argumentatif est considéré comme intrinsèquement et fondamentalement interactionnel; il peut par conséquent être défini par sa finalité interne, liée à l'expérience même de l'Opposition et de son traitement verbal: «On considérera l'argumentation comme *un mode de construction du discours visant à le rendre plus résistant à la contestation*» (*ibid.*). Il s'agit d'une ressource discursive employée par des locuteurs engagés dans un désaccord pour construire des positions «solides», étayées par des raisons-de-croire⁶. Grâce à l'infinitif «croire», on évite ainsi de devoir préciser l'agent du procès: croira qui croyait ou sera supposé croire, qu'il s'agisse du producteur (finalité d'autojustification et/ou de positionnement) ou du récepteur (finalité de persuasion) de l'argumentation considérée. Seule importe l'orientation des participants vers la construction de positions, que celles-ci produisent ou non, *in fine*, un effet d'attraction.

D. Le modèle possède en outre une certaine plasticité d'application: il envisage la possibilité de remplacer le «dialogal» par du «dialogique», un discours monologal pouvant agencer et faire se confronter des points de vue, c'est-à-dire simuler une situation argumentative⁷.

Revenons maintenant sur les bases du modèle et testons sa rentabilité empirique en considérant rapidement

⁵ Une grande partie du travail de l'analyste des discours Marc Angenot (cf. par exemple 2008) est consacrée à la déconstruction de l'idée que l'argumentation a pour première et même unique finalité de persuader.

⁶ «Encore faut-il que ces positions soient construites, soutenues par un certain nombre de procédés discursifs qui les font passer, de simples énoncés de prise de position, au statut de thèses soutenues par des énoncés-arguments susceptibles de leur servir d'ancrage, leur permettant de tenir ferme en cas de confrontation.» (Doury 2004: 255)

⁷ Cette ouverture de l'argumentation vers le dialogique et l'inter-textuel ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes méthodologiques. Ceux-ci ont été récemment abordés par Raphaël Micheli (2009).

un exemple relevant de la catégorie A de mon corpus. L'exemple est tiré d'un débat public où dix débattants s'affrontent sur le thème de la relation entre études et emploi. Plus spécifiquement, l'enjeu de la sous-séquence thématique introduite par l'animateur dans l'extrait consiste à répondre à la Question suivante: «Faut-il accepter le financement privé à l'université, comme c'est le cas à l'ECAL [l'École cantonale d'art de Lausanne]?» La situation argumentative est donc canonique («prototypique» selon les termes de Plantin), l'activité de débattre présupposant une orientation des participants vers le désaccord et la justification de positions antagonistes (Burger 2005).

94

1 ANIM [...] mais (1.0) plus près d'chez nous (.) est-ce que le modèle
2 de l'ECAL (1.0) qui finance une partie de son rayonnement (...)
3 et des éléments/ (.) qui ne sont pas qui ne sont pas partie
4 intégrante de l'ENSEIGNEMENT fondamental (.) mais tout
5 l'enrobage et toute la MISE EN VALEUR (.) qui finalement
6 revient (..) revient à amener aussi du d du financement à
7 l'ECAL\ est-ce que c'est PAS un modèle qu'on devrait (...)
8 peut-être un petit peu plu::s (.) un peu développer:/
9 dans notre recherche heu dans les recherches de de
10 financement\
11 (1.0)
12 ANIM monsieur sansonnens
13 SANS oui peut-être la différence si on parle de l'université et de
14 l'ECAL/ c'est que l'université n'est pas une école
15 professionnelle\ c'est toute la différence\ (...)
16 heu l'ECAL peut heu légitimement entamer des des
17 partenariats avec des groupes tels que tels qu'IKEA
18 qui sont dans disons dans la heu (.) oui dans la branche de du
19 design et caetera/ l'université n'a pas n'a pas cette vocation
20 là l'université est un lieu de sciences de production de
21 connaissance scientifique/ (..) et pour en assure:r en assurer
22 l'indépendance/ (..) heu il y a que y a que la question du
23 financement privé heu: qui est:: qui pose problème\
24 ANIM madame DUMOULIN avait demandé la parole\
25 (0.75)
26 DUMO moi chuis pas tout à fait d'accord qu'ça n'existe pas plus
27 près heu en université par exemple heu saint gall est pa- est
28 financée en partie par de:s par des entreprises privées
29 bon ça reste (...) le domaine économique mais j'pense que
30 c'est pa::s et et contrairement à c'qu'on dit y a pas une
31 influence directe de l'entreprise sur heu sur [les]&
32 SANS [si si]
33 DUMO &sur c'qui est enseigné dans dans dans les cours\
34 NON chuis [désolée\
35 SANS [C'EST] RECONNU c'est c'est prouvé\
36 DUMO ha bon (.) ben prouvez-le moi\ MOI J'AI SUIVI SAINT GALL
37 j'ai pas trouvé j'ai pas été influencée [pour autant] par heu
38 SANS [(à demi-mot)] XXX>
39 DUMO (..) [<((souriant:)) par heu ((rire)) par (..) ROCHE]&
40 PUBL [((rires et murmures))]
41 DUMO &ou n'importe quoi parce qu'ils finançaient une partie
42 de mes études non (.) non\
43 ANIM monsieur simoneschi [...]

La situation argumentative est ici pleinement réalisée. L'animateur joue bien le rôle de Tiers, relayant une Question prégnante dans l'espace public (la thématique de l'acceptabilité du financement privé à l'université). On constate néanmoins que la Question (1-10) n'est pas vierge de tout point de vue. L'animateur exploite en effet une Question à négation polémique («est-ce que c'est pas un modèle qu'on devrait [...]»), ressource permettant à la fois de questionner les invités et de soumettre une réponse préférentielle («oui, on devrait...»). Suite à l'octroi de parole par l'animateur (12), SANS calibre son tour de parole en fonction de cette Question (13-23): il répond en construisant – assumant ainsi un rôle de proposant – une position argumentative inverse à celle présupposée par la Question de l'animateur (/non, on ne devrait pas accepter le financement privé/). Cette Proposition argumentée – un certain nombre de raisons-de-croire sont avancées – reçoit ensuite une Opposition tout aussi argumentée de la part d'un autre débattant: DUMO – après avoir reçu la parole de la part de l'animateur (24) – répond à son tour, mais en manifestant, par le biais de ressources multimodales, un désaccord vis-à-vis de la Proposition («moi chuis pas tout à fait d'accord»; «contrairement à ce qu'on dit»; pointage de SANS grâce à la direction de la tête et du regard). Le désaccord est finalement cristallisé au point que SANS s'auto-sélectionne à trois reprises (32; 35; 38) pour contester l'Opposition de DUMO. Question, Proposition et Opposition se succèdent donc de manière rapide et fluide, le tout témoignant du caractère préférentiel (ou «attendu») des actions réalisées et donc de la présence d'un pattern interactionnel sous-jacent. Les «rôles discursifs» (Plantin 1996b: 12) sont actualisés, Proposant et Opposant répondant à la sollicitation du Tiers et construisant des positions antagonistes adossées à des raisons-de-croire. Le débat bat donc son plein et garantit contractuellement la présence de situations argumentatives.

95

L'Opposition: pierre de touche du modèle dialogal

Nous l'avons vu à plusieurs reprises, l'Opposition est au centre du dispositif. Elle permet à la fois (i) de manifester un accord sur une Question qui fait débat, qui est à même de constituer un enjeu, (ii) de répondre à cette Question par la construction d'une position, (iii) de manifester son désaccord quant à une autre position, avancée dans la Proposition.

Dans un premier temps, nous allons considérer les modalités linguistiques et discursives de la construction des Oppositions. Nous aborderons ensuite la question complexe des cibles de l'Opposition et soumettrons finalement à la discussion une méthode, basée sur le modèle dialogal, de cartographie des situations argumentatives.

L'extrait que nous analyserons est tiré d'une conférence-discussion (catégorie B du corpus, cf. *supra*). Le choix d'un événement tiré de cette catégorie est motivé. Alors que dans les débats (catégorie A), la situation argumentative apparaît comme l'enjeu de la rencontre interpersonnelle, les «conférences-discussions» ne présupposent pas – au niveau de leur contrat de communication – la production d'une confrontation cristallisée en désaccord et aboutissant à la production de positions divergentes. Plutôt qu'une attente normative, il s'agit d'un mode que les participants à ces conférences-discussions sont susceptibles de mobiliser localement, un membre (ou des membres) du public sortant du rôle de Tiers pour faire valoir une voix d'Opposition et contre-argumenter. Dans ce cas, la situation argumentative relève plus d'un acquis de la séquentialité que d'une planification générique (propre aux événements de la catégorie A). La confrontation est le cas marqué et la construction d'une voix d'Opposition et de surcroît d'une véritable «position» divergente et *accountable* relève de mécanismes complexes, permettant de questionner le modèle dialogal en profondeur.

La conférence-discussion sur laquelle nous nous pencherons a eu lieu le 18 décembre 2009 à l'Université de Lausanne et a été consacrée au thème «La politique polluée par les médias?». La conférencière invitée est M^{me} Suzette Sandoz, présentée comme «ancienne conseillère nationale». Il est en outre de notoriété publique que M^{me} Sandoz est une figure de la Faculté de droit de l'Université de Lausanne et que son affiliation politique est la droite libérale. La position que la conférencière défend durant sa conférence (d'une vingtaine de minutes) est la suivante:

[1] /si les médias polluent la politique, c'est parce que politiciens et consommateurs y trouvent leur compte: «nous n'avons que les médias que nous méritons»/.

La discussion a donné lieu à plusieurs prises de parole du public, de l'animateur et de la conférencière. En voici quelques extraits:

[2]

```

1  PUB1 pour moi: la la (.) les médias: (.) ne viennent pas polluer
2    la politique\ à mon avis c'est faux\
3    =[...]=
4    donc (.) pour moi: les médias finalement ne sont/ (.) qu'un moyen:,
5    (..) qui est mis à disposition des politiciens ou des citoyens qui
6    veulent faire passer une idée:/
7    =[...]=

```

[3]

8 ANIM moi j'aimerais faire intervenir un élément qui est apparu: ni d-
9 dans votre exposé: ni dans celui de [PUB1]/ (...) on peut XXX
10 impression du fait que huitante pourcents des journalistes sont de
11 gauche\ (.) heu: et que ça se et que ça se voit et qu'ils utilisent
12 cette place (..) et: je pense là que:: que:: une ancienne élue de
13 droite ou un actuel élu de droite heu: doivent se prononcer par
14 rapport à ça\ enfin on peut pas dire ah les médias: heu (...) ils
15 jouent leur rôle et caetera\ ils jouent leur jeu les médias\ [heu]
16 ils se considèrent comme un pouvoir comme le quatrième pouvoir/ et
17 ont des moyens considérables\
18 =[...]=

[4]

19 CONF oui mais attendez: ne dites JAMAIS et ça c'est de notre
20 responsabilité la presse c'est le quatrième pouvoi:r ce n'est
21 PAS VRAI
22 =[...]=
23 c'est UN pouvoi:r oui\ mais c'est pas le quatrième pouvoir\ c'est
24 simplement un pouvoir pourquoi/ parce que c'est un groupe (.)
25 de pression\ (.)
26 =[...]=
27 vous dites (..) et c'est vrai on le constate les médias sont les
28 journalistes sont (..) majoritairement de gauche\ ils l'ont
29 d'ailleurs (..) vu eux-mêmes si j'ose dire
30 =[...]=
31 c'est pas forcément parce qu'ils sont de gauche qu'ils polluent la
32 politique hein/
33 =[...]=

[5]

34 PUB2 heu premièrement: on a dit: que c'est: (.) les médias en général
35 défendent les idées politiques (..) ça c'est vrai: les journalistes:
36 sont orientés à gauche (..) faut quand même dire que la plupart des
37 journalistes ont une éthique\ (.) ils ont tous signé une certaine
38 charte\ (.) donc même/ si huitante pourcents se situent plutôt à
39 gauche ils doivent quand même respecter une une information:/ (...)
40 de qualité et qui est neutre\ donc on peut pas: affirmer de cette
41 façon: que les journalistes sont: (..) sont un groupe de pression:
42 qu'ils défendent un certain intérêt\
43 =[...]=
44 deuxièmement on a aussi dit que: heu les médias étaient un
45 instrument: (..) au service de la politique\ (..) je pense pas
46 du tout que c'est simplement ça:\
47 =[...]=
48 au contraire les médias sont un instrument:/ (..) de contrôle
49 de la politique\
50 =[...]=
51 mais encore une chose je pense que on est en train: de: voir les
52 médias comme une sorte de gros bloc (..) XX XX XX (...) mais il
53 faut quand même re- remarquer qu'il y a différentes qualités de
54 journaux:/
55 =[...]=
56 donc je crois pas qu'on puisse voir les médias: comme une sorte
57 de: de de masse
58 =[...]=

Le débat n'est de loin pas terminé, mais nous nous restreindrons à ces premières prises de position. Celles-ci ont en effet eu un impact décisif sur la macro-dynamique argumentative de la discussion.

Comment s'oppose-t-on ?

L'Opposition est une ressource communicationnelle à la disposition des locuteurs. C'est une pratique interactionnelle parce qu'elle suppose que soit identifiée une action préalable imputable à un autre énonciateur (e2) et vis-à-vis de laquelle le locuteur-énonciateur actuel (L1-e1) se positionne. C'est également une pratique discursive dans le sens où cette action d'Opposition se réalise par le biais d'un usage spécifique des ressources linguistiques.

98

Si l'Opposition implique que soit identifié un antécédent rendu contestable, réfléchir à l'Opposition nécessite de penser les ressources que les locuteurs ont à disposition pour (i) faire référence à du déjà-dit et en attribuer la responsabilité, (ii) *manifester leur désaccord par rapport à ce déjà-dit*, et éventuellement – bien que cette étape soit conventionnellement impliquée (il est attendu de « donner des raisons » au désaccord) – (iii) *étayer le désaccord* par des raisons-de-ne-pas-croire et, corrélativement, des raisons-de-croire autre chose. Plutôt que strictement successives, notons déjà que ces composantes peuvent se superposer dans un même contenu propositionnel.

(i) La question de *la référence au déjà-dit* est centrale. S'opposer implique d'identifier et de rendre manifeste un dire présent dans le cotexte plus ou moins large (voire même dans un contexte encyclopédique, doxique, etc.); un dire en tant qu'il instancie un point de vue, qu'il constitue une Proposition argumentative prise en charge par un énonciateur autre que soi. Cette problématique de l'inscription d'une parole autre dans sa propre parole est trop vaste pour qu'on puisse prétendre à une quelconque exhaustivité dans sa présentation. Il semble néanmoins utile de distinguer deux cas.

Dans le premier, l'Opposant représente le discours autre (Authier-Revuz 2004), il le fait voir « à nouveau » de manière à imputer à l'Autre un point de vue (44-45 / « on a dit que les médias étaient un instrument au service de la politique »). Dans la terminologie traditionnelle, on dira que le locuteur « rapporte » le discours tenu. On dira également que le locuteur prend en compte le discours tenu (P), qu'il le considère (Laurendeau 1989 & 2009; Rabatel 2009). Ce sera alors le rôle de l'appareillage attributif utilisé (14 / « on ne peut pas dire »; 19 / « ne dites jamais [P] ») ou du cadrage du discours représenté (44-46 / « On a dit [P], mais je ne pense pas du tout que ce soit simplement ça ») de rendre manifeste l'Opposition aux propos tenus – et par conséquent au point de vue qu'ils véhiculent. L'attribution fréquente du discours représenté au sujet « on » (« on peut pas dire », « on a dit ») permet quant à elle de présenter des discours et les points de vue qu'ils charrient sans pour autant en attribuer référentiellement la responsabilité de manière précise et explicite. L'utilisation de cette subjectivité floue possède

donc un double avantage pour l'Opposant: elle permet de représenter à la fois le discours tenu par le Proposant (grâce à l'écho intertextuel entretenu avec les propos tenus précédemment) et un discours en circulation, plus ou moins partagé et saillant, qu'il s'agit de débusquer.

Dans le second cas, l'Opposant ne représente ni n'attribue un discours autre, mais fait voir directement le point de vue dont il se distancie. Dans ce cas de polyphonie, il n'y a pas enchâssement de propos (un propos représentant un autre propos), mais simultanément et hiérarchisation (dans le sens d'évaluation)⁸: le locuteur présente deux points de vue et en favorise un des deux (le sien dans le cas d'une Opposition). Le point de vue contesté n'est plus, comme c'était le cas dans les exemples précédents, explicitement associé au Proposant. L'Opposition est donc moins marquée que dans le cas du discours représenté, mais elle n'en est pas moins réelle: en montrant un point de vue qu'il conteste, le locuteur laisse le soin à ses interlocuteurs d'en imputer la responsabilité à un locuteur s'étant préalablement exprimé. Ainsi, dans «Pour moi, les médias ne viennent pas polluer la politique», le locuteur rend manifeste – par l'usage de la négation polémique, moyen polyphonique classique (Ducrot 1984) – un point de vue de type /les médias viennent polluer la politique/, point de vue qu'il prend en compte sans pour autant le prendre à sa charge. Dans des termes plus ducrotiens, on dira que le locuteur met en scène deux énonciateurs, le premier se faisant le chantre de la proposition positive, le second – auquel s'allie le locuteur – la présentant comme erronée:

Enonciateur	A / pris en compte par le locuteur	B / pris en charge par le locuteur
Contenu propositionnel	« Les médias viennent polluer la politique »	Ce que dit A est faux

Fig. 3: analyse polyphonique de «les médias ne viennent pas polluer la politique»

Dans un cas comme dans l'autre, les points de vue imputés aux énonciateurs antérieurs ne sont que pris en compte – ils sont considérés sans pour autant être pris en charge (Laurendeau 1989 & 2009; Rabatel 2009) – car contestés par *la manifestation d'un désaccord* (ii). Cette dynamique communicationnelle valide le constat de Coltier et al. (2009: 20): «la prise en compte est fondamentalement instable et tendra à glisser soit vers prendre en charge, soit vers le ne prendre qu'en compte». La représentation des propos ou du point de vue d'autrui ne saurait suffire et il est attendu de celui qui la propose qu'il prenne position par rapport à ce qu'il prend en considération⁹. La prise en compte est ainsi une ressource particulièrement rentable en contexte interactionnel: elle permet de témoigner d'un intérêt pour ce que dit

⁸ Sur la distinction entre cas de «représentation du discours autre» et cas de «polyphonie dans le discours», voir Constantin de Chanay 2005.

l'autre (*ethos* de sérieux, d'empathie, d'écoute, de disponibilité, etc.), tout en projetant un espace de parole relativement étendu (il est attendu du locuteur qu'il finisse par prendre position quant aux propos qu'il rapporte).

Nous venons de voir que les locuteurs, par le biais de ressources linguistiques diverses (dispositifs de représentation du discours autre, marqueurs polyphoniques), pouvaient manifester la prise en compte d'un point de vue autre tout en manifestant un désaccord et donc en suspendre la prise en charge. On ne saurait néanmoins limiter l'Opposition argumentative à la manifestation d'un désaccord quant à l'acceptabilité d'une Proposition. Il est en effet attendu de l'Opposant qu'il complète le désaccord en l'étayant par l'énonciation de raisons-de-croire. On observe cette attente dans les données: si l'expression du désaccord est régulièrement marquée par un point de complétude potentielle fort – à la complétude syntaxique s'ajoute une complétude prosodique (chute de l'intonation et de l'intensité combinée à une pause d'au moins une demi-seconde) – aucun interlocuteur ne profite néanmoins de l'occasion pour prendre la parole.

100

(iii) Concernant *cette part contre-argumentative de l'Opposition*, on remarque que les raisons-de-ne-pas-croire ce que dit l'Autre s'accompagnent régulièrement de l'énonciation de raisons-de-croire autre chose. Ainsi, suite aux définitions des médias données par le Proposant (les médias comme institution /altruiste/, /démocratique/, /marchande/ ou encore /plénipotentiaire/), l'Opposant va exprimer son désaccord en le complétant par une définition concurrente. Aux prédicats proposés par le Proposant pour définir les médias, l'Opposant va en opposer et en légitimer d'autres, l'idée étant que la définition qu'on donne des médias oriente l'argumentation vers telle ou telle conclusion quant à la Question posée (dans le cas présent: «la politique est-elle polluée par les médias?»). Ainsi en est-il de la prise de position de l'animateur ([3], l. 14-17), qui

⁹ (Note de la p. 99.) La prise de position quant à la valeur de la parole du Proposant (prise en compte seule ou prise en compte et en charge) est affaire de préférence. L'analyse conversationnelle a en effet montré que la préférence vers l'accord ou le désaccord face à une Proposition était fonction de l'activité dans laquelle sont engagés les locuteurs. En situation argumentative, on peut faire l'hypothèse que les locuteurs s'orientent préférentiellement vers le désaccord. Voir Doury & Kerbrat-Orecchioni ici même.

prend en compte le point de vue de PUB₁ (énonciateur 2 dans le tableau), sans pour autant le prendre en charge (voir Fig. 4 p. 101).

Articulant les procédés (contre-)argumentatifs et les ressources polyphoniques et/ou la représentation du discours d'autrui, les locuteurs sont à même de s'affronter sur des raisons-de-croire différentes pour défendre des positions antagonistes à une même Question.

L'idée que l'Opposition cible systématiquement une position antagoniste instanciée par les raisons-de-croire

	Enonciateur 2 (PUB1) (pris en compte)	Enonciateur 1 (ANIM) (pris en charge)
Définition des médias	A /jouent leur rôle/	NON-A, MAIS B /sont un pouvoir/
Conclusion (réponse)	2 /ne polluent pas la politique/	NON-2, MAIS 1 /polluent la politique/

Fig. 4: analyse polyphonique des propos de ANIM (l.14-17)

du Proposant mérite néanmoins d'être questionnée. L'Opposition implique-t-elle toujours la construction d'une position antagoniste? S'oppose-t-on toujours sur des réponses différentes à donner à une Question commune?

Sur quoi s'oppose-t-on?

Le modèle dialogal part de l'idée qu'une situation argumentative se définit par la confrontation argumentée de positions antagonistes autour d'une même Question. Cette définition a deux corollaires qu'il nous faut maintenant discuter: (i) L'accord sur la Question est un présupposé du discours argumentatif; (ii) Proposition et Opposition instancient automatiquement des positions antagonistes sur une même Question.

(i) L'accord sur la Question est un point complexe. Dans la version normative du modèle dialogal – l'option choisie par l'école pragma-dialectique d'Amsterdam – s'accorder sur la Question à débattre constitue un passage obligé de toute discussion critique. Autrement dit, hors de l'accord sur une Question, pas d'argumentation. Angenot a pourtant montré à quel point cet accord n'allait pas de soi et qu'il était lui-même un enjeu argumentatif (2008: 137). Reconsidérons l'extrait suivant:

51 mais encore une chose je pense que on est en train: de: voir les
52 médias comme une sorte de gros bloc (..) XX XX XX (...) mais il
53 faut quand même re- remarquer qu'il y a différentes qualités de
54 journaux:/
55 =[...]=
56 donc je crois pas qu'on puisse voir les médias: comme une sorte
57 de: de de masse
58 =[...]=

En contestant la possibilité de «voir les médias comme une sorte de masse», c'est-à-dire d'attribuer aux médias des prédicats généralisants, PUB2 prend la Question («la politique polluée par les médias?») comme cible même de son Opposition. Faut-il en conclure que PUB2 ne participe pas au débat? Gardons à l'esprit que PUB2 ne s'est pas limitée à attaquer la Question. Dans un premier temps, elle y a en effet répondu en prenant la défense des médias, et ceci en s'opposant tant à PUB1 qu'à la conférencière et à l'animateur (l. 34-50). La contestation de la Question et du mode de traitement qui a prévalu jusqu'alors n'intervient qu'en dernier lieu. Doit-on y voir de l'incohérence? PUB2 sort-elle de l'argumentatif? Je ne le pense pas. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

(ii) L'Opposition instancie-t-elle forcément une position différente? Peut-on s'opposer sans pour autant proposer une réponse antagoniste à la cible? Là encore, on touche aux limites de la définition de l'argumentation proposée par le modèle dialogal.

Considérons l'enchaînement suivant:

```

1  PUB1 pour moi: la la (.) les médias: (.) ne viennent pas polluer
2  la politique\ à mon avis c'est faux\
3  =[...]=
4  donc (.) pour moi: les médias finalement ne sont/ (.) qu'un moyen:,
5  (..) qui est mis à disposition des politiciens ou des citoyens qui
6  veulent faire passer une idée:/
7  =[...]=

44 (PUB2) deuxièmement on a aussi dit que: heu les médias étaient un
45 instrument: (..) au service de la politique\ (..) je pense pas
46 du tout que c'est simplement ça:\
47 =[...]=
48 au contraire les médias sont un instrument:/ (..) de contrôle
49 de la politique\

```

102

Tant PUB₁ que PUB₂ prennent la défense des médias. Aucun des deux ne les considère comme des «pollueurs de la politique». Mieux, les deux locuteurs soulignent une plus-value (les médias profitent à la politique). Pourtant, les raisons-d'y-croire sont fondamentalement différentes, PUB₁ réduisant les médias à n'être qu'un pion de l'échiquier politique, PUB₂ élevant les médias à être le garant de la démocratie. Si la position est la même, les raisons divergent (l'utilisation de «simplement» à la ligne 46 est symptomatique). La contre-argumentation de PUB₂, qui fait de cette locutrice une Opposante de PUB₁, n'instancie pas pour autant une position antagoniste.

En résumé, limiter la construction de l'Opposition à la proposition d'une position divergente me semble trop radical. On ne s'oppose pas toujours à une position. D'une part – cas (ii) ci-dessus – on peut s'opposer à une argumentation sans pour autant proposer une autre position. D'autre part – cas (i) ci-dessus – on peut s'opposer à la Question elle-même, en prenant la mêlée de haut pour réorienter le débat et proposer une position introduite comme radicalement différente et parfois fédératrice.

Face à la diversité des lieux d'Opposition, il nous a paru utile de réfléchir à la possibilité de cartographier les interactions argumentatives. Plutôt qu'un modèle abouti, nous soumettons ici un projet encore au stade expérimental.

Cartographier l'argumentation

Tenter de cartographier l'argumentation et les débats n'a rien de nouveau en soi. Prenons l'exemple de la plate-forme [debategraph.org], certainement la plus citée et la plus utilisée actuellement. Cette plate-forme permet de cartographier les controverses, en répartissant spatialement les positions, les arguments qui viennent les supporter et les contre-arguments régulièrement avancés. Ergonomique et intuitive, la plate-forme permet très facilement de naviguer d'argument en argument, de position en position. Néanmoins – et c'est là que se situe la limite la plus importante de ce type d'approche – ces cartographies sont macro-thématiques et non micro-interactionnelles. En d'autres termes, elles visent avant tout à proposer un «état de la question», et moins à voir de quelle manière, en situation de communication, les arguments et les contre-arguments sont séquentiellement agencés et incarnés par des acteurs sociaux¹⁰. Dans ce contexte, une tentative d'actualisation cartographique du modèle dialogal d'analyse des interactions argumentatives nous semble profitable. Nous en proposons la forme suivante:

103

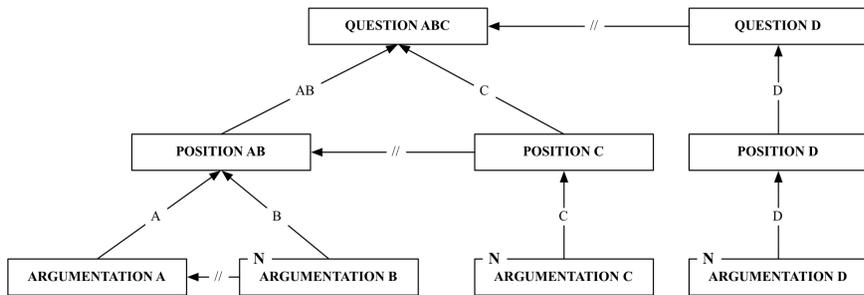


Fig. 5: une schématisation possible des situations argumentatives

Grâce aux flèches, on indique ce que visent les mouvements argumentatifs et la relation qu'ils entretiennent avec la cible (flèches simples pour marquer l'appui, barrées pour l'Opposition). Le code alphabétique (lettres seules ou noms abrégés des locuteurs) permet d'identifier les acteurs responsables de ces mouvements argumentatifs. Finalement, les chiffres disposés en haut à gauche des cases «argumentation» (N dans le schéma) servent à numérotter ces mouvements et permettent ainsi de respecter le caractère séquentiel de l'interaction argumentative.

¹⁰ Le projet interdisciplinaire *MApping COntroversies on Science for POLitics* [mascopol.org], coordonné par Bruno Latour et financé par le 7^e programme-cadre de l'Union européenne, s'est justement donné comme tâche de combler les lacunes de la plupart des modèles de cartographie existants, et ce par la prise en compte des dimensions chronologiques (histoire), sociales (acteurs) et discursives (arguments, positions, questions) des controverses. Néanmoins, si les dimensions chronologiques et sociales sont soulignées, le modèle n'a pas pour but et n'est pas adapté à la cartographie des micro-interactions argumentatives.

La schématisation proposée permet de faire apparaître les trois lieux possibles de désaccord en situation argumentative: (i) le désaccord sur l'argumentation (l'opposant propose des raisons différentes de croire à la même position sur la même Question – relation entre B et A), (ii) le désaccord sur la position (l'opposant propose des raisons de croire à une position antagoniste à celle du ou des proposant(s) – relation entre C et AB), (iii) le désaccord sur la Question (l'opposant argumente en dénonçant les pré-supposés de la Question ou son manque de pertinence voire de clarté et peut, selon les cas, proposer une Question de remplacement – relation entre D et ABC).

Cartographier le premier extrait reviendrait à ceci:

104

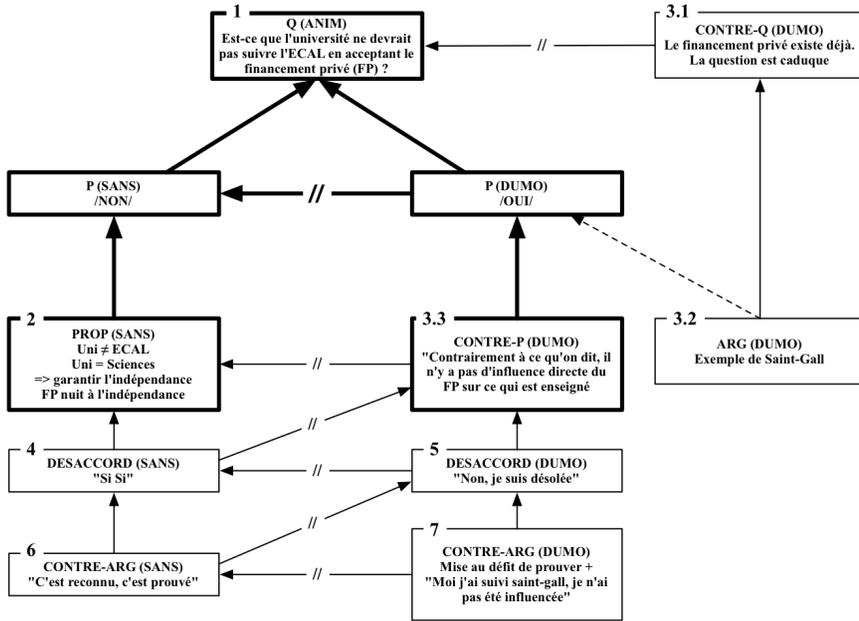


Fig. 6 : schématisation du premier extrait analysé

La cartographie fait apparaître une polarisation du débat – gardons néanmoins à l'esprit que l'extrait analysé dure 1 minute 37 secondes et qu'il avait été sélectionné pour son caractère prototypique – par le biais d'une opposition franche entre deux positions antagonistes soutenues par leur argumentation respective séquentiellement introduite. L'effet de ping-pong et de bi-polarisation est ainsi rendu visible par les deux colonnes. L'excroissance 3.1-3.2 mérite un commentaire. Elle signale que DUMO ne débute pas son mouvement argumentatif par une Opposition à la Proposition de SANS (celle-ci devra attendre l'étape 3.3). DUMO attaque en quelque sorte plus haut, au niveau des conditions de réponse à la Question posée. Si la Question implique de se

prononcer sur la possibilité d'un financement privé à l'université, DUMO tente dans un premier temps de rendre la Question caduque en avançant, exemple de Saint-Gall à l'appui, que ce financement privé constitue déjà une réalité. DUMO abandonne néanmoins cette orientation argumentative – plusieurs hypothèses pourraient être avancées comme raisons de cet abandon¹¹ – et enchaîne directement sur une Opposition explicitement assumée (3.3).

La schématisation du deuxième extrait – plus long – contraste par sa plus grande complexité:

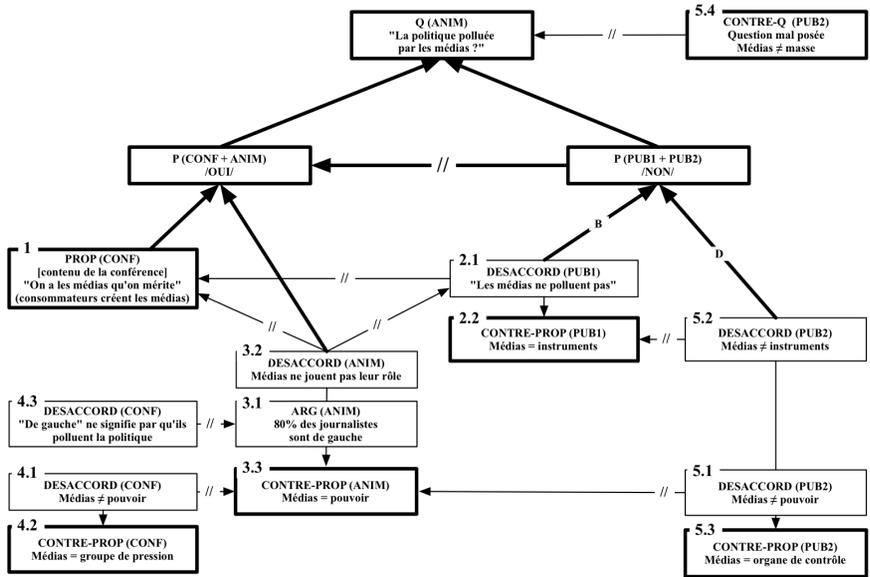


Fig. 7: schématisation du second extrait analysé

À la Question «La politique [est-elle] polluée par les médias?», la cartographie laisse apparaître deux positions (/OUI/ VS /NON/) soutenues par quatre débattants et leurs argumentations respectives (CONF, ANIM, PUB₁ et PUB₂).

L'activité argumentative de PUB₂ et de l'ANIM mérite un commentaire.

Premièrement, on constate que les Oppositions de PUB₂ se distribuent à différents endroits:

11 Parmi celles-ci, la plus probante constitue certainement l'auto-évaluation que DUMO aurait faite de sa participation: en abandonnant son attaque de la Question au profit de la construction d'une position antagoniste, DUMO auto-répare, de sa propre initiative, son mouvement argumentatif, recatégorisant rétrospectivement le début de sa prise de parole comme non pertinente ou du moins comme un préalable non auto-suffisant.

A. (lignes 42-50 de la transcription, case 5.1 du schéma) En commençant par s'opposer aux tenants de la position /OUI/ (les médias polluent la politique), PUB2 s'est définie comme tenante de la position inverse (/NON/).

B. (lignes 52-57 de la transcription, cases 5.2-5.3 du schéma) La position /NON/ ayant déjà été défendue par PUB1, PUB2 avait le choix entre s'y affilier ou s'en distancier. C'est la deuxième option qu'elle choisit, en s'opposant aux raisons-de-croire de PUB1. Elle occupe de ce fait un nouvel espace argumentatif.

C. (lignes 59-65 de la transcription, case 5.4 du schéma) Suite à l'Opposition produite par CONF tant à la première étape qu'à la seconde¹², PUB2 reprend une seconde fois la parole pour tenter de démanteler la Question et son traitement (cf. ci-dessus).

106

Secondement, la cartographie rend également visible la prise de position de l'animateur (ANIM). Celui-ci ne se contente pas d'organiser l'accès à la parole et de veiller à l'introduction et au respect de la thématique, mais participe activement au débat. Cette participation révèle des enjeux identitaires tout à fait cruciaux. L'animateur prend la parole non seulement après PUB1 et sa prise de position en tant que défenseur des médias, mais aussi après que la conférencière (CONF) lui a donné en partie raison¹³. Ne voyant plus représentée la position /OUI (les médias polluent la politique)/, l'animateur prend à sa charge cette case rendue vide en s'opposant tant à PUB1 qu'à la conférencière (cases 3.1-3.3 de la figure 7).

Conclusion

Cette contribution s'est donnée pour objectif de questionner le caractère observable de l'argumentation (i) dans une approche interactionnelle des discours et (ii) sur un corpus de données empiriques. Cette problématique nous a conduits à prendre en considération le modèle « dialogal » de l'argumentation. Développé par Christian Plantin dans une démarche analogue, le modèle a montré toute sa rentabilité analytique et interprétative: les participants semblent bel et bien disposer d'une ressource communicationnelle visant à construire des positions à la fois solides (c'est-à-dire adossées à l'énonciation de raisons-de-croire) et antagonistes (en tant que réponses

12 Pour des raisons de place, cette partie de l'interaction n'apparaît pas dans la transcription.

13 En effet, après la prise de position de PUB1, la conférencière reprend brièvement la parole pour nuancer la sienne et aller dans le sens de son Opposant: «je crois que nous sommes partiellement d'accord».

différentes à donner à une même Question). La construction de ces positions passe par l'actualisation et l'alternance de deux rôles: celui de Proposant (qui propose une réponse à la Question) et celui d'Opposant (qui s'oppose à cette première réponse tout en fournissant la sienne).

La seconde partie de la contribution entendait se concentrer sur l'action que Marianne Doury et Christian

Plantin élève comme pierre de touche du dispositif d'analyse dialogale de l'argumentation: l'Opposition. Après avoir rendu compte de quelques ressources linguistiques, énonciatives et intertextuelles que l'action argumentative d'Opposition est susceptible de mobiliser, il a été question des cibles que ces Oppositions sont amenées à viser. Cette réflexion sur les cibles des Oppositions a permis d'identifier un lieu de rigidité possible du modèle: s'opposer ne signifie pas toujours construire une position divergente. Un locuteur peut en effet s'opposer aux raisons-de-croire d'une Proposition sans pour autant défendre une position antagoniste. Cette contribution entendait par conséquent commencer l'esquisse, au sein du modèle dialogal de l'argumentation, d'une typologie des différentes formes du désaccord.

107

Finalement, la dernière partie de la contribution visait à soumettre à la discussion une actualisation cartographique des situations argumentatives que le modèle dialogal se donne pour mission de dégager. Cette modélisation cartographique a pour objectif d'aider l'analyste à identifier les zones de polarisation des débats tout en respectant l'ordre d'apparition des arguments et l'assignation de leur responsabilité à des agents sociaux particuliers. ■

Conventions de transcription

/	Intonation montante
\	Intonation descendante
:	Allongement phonique
(.) (..) (...) (n)	Pauses (1/4, 1/2, 3/4 de seconde) et silences (n secondes)
(bien?)	Transcription incertaine
MAIS	Segment accentué
XX XXX	Segment inaudible
[YY YYY]	Segments chevauchés
=[...] =	Saut dans la transcription

Références

ADAM, Jean-Michel (2001 [1992]), *Les textes: types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan.

ADAM, Jean-Michel (2008 [2005]), *La linguistique textuelle: introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

AMOSSY, Ruth (2010 [2000]), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.

ANGENOT, Marc (2008), *Dialogues de sourds: traité de rhétorique anti-logique*, Paris, Mille et une nuits.

- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Oswald DUCROT (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (2004), «La représentation du discours autre: un champ multiplesment hétérogène», in *Le discours rapporté dans tous ses états*, J. M. L. Munoz et al. (dir.), Paris, L'Harmattan, pp. 35-53.
- BRONCKART, Jean-Paul (1997), *Activité langagière, textes et discours: pour un interactionisme socio-discursif*, Lausanne/Paris, Delachaux et Niestlé.
- BURGER, Marcel (2005), «La complexité argumentative d'une séquence de débat politique médiatique», in *Argumentation et communication dans les médias*, M. Burger & G. Martel (dir.), Québec, Nota Bene, pp. 51-79.
- CHARAUDEAU, Patrick (2005), *Le discours politique: les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- COLTIER, Danielle et al. (2009), «La notion de prise en charge: mise en perspective», *Langue française*, vol. 2, N° 162, pp. 3-27.
- CONSTANTIN DE CHANAY, Hugues (2005), «Associations et dissociations énonciatives entre geste et parole: polyphonie et dialogisme dans une interview de Jean-Claude Van Damme», in *Dialogisme et polyphonie: approches linguistiques*, J. Bres et al. (dir.), Bruxelles, De Boeck Université, pp. 231-246.
- CONSTANTIN DE CHANAY, Hugues & Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (2007), «100 minutes pour convaincre: l'éthos en action de Nicolas Sarkozy», in *Le français parlé des médias*, M. Broth et al. (dir.), Stockholm, Acta Universitatis Stokholmiensis, pp. 309-329.
- DOURY, Marianne (2003), «L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l'accusation d'amalgame», *Langage et société*, vol. 3, N° 105, pp. 9-37.
- DOURY, Marianne (2004), «La fonction argumentative des échanges rapportés», in *Le discours rapporté dans tous ses états*, J. M. L. Munoz et al. (dir.), Paris, L'Harmattan, pp. 254-264.
- DUCCROT, Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCCROT, Oswald (2004), «Argumentation rhétorique et argumentation linguistique», in *L'argumentation aujourd'hui: positions théoriques en confrontation*, M. Doury & S. Moirand (dir.), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 17-34.
- FILLIETTAZ, Laurent (2002), *La parole en action. Éléments de pragmatique psycho-sociale*, Québec, Nota Bene.
- GARFINKEL, Harold (2007 [1967]), *Études en ethnométhodologie*, Paris, PUF.
- GRIZE, Jean-Blaise (1982), *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz.
- GRZE, Jean-Blaise (2004), «Argumentation et logique naturelle», in *Textes et discours: catégories pour l'analyse*, J.-M. Adam et al. (dir.), Dijon, Éditions universitaires de Dijon, pp. 23-27.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2005), *Le discours en interaction*, Paris, Colin.

- LAURENDEAU, Paul (1989), «Repérage énonciatif et valeur de vérité: la prise en compte, la prise en charge», in *Des analyses de discours*, D. Vincent (dir.), Québec, Université Laval, pp. 107-129.
- LAURENDEAU, Paul (2009), «Préassertion, réassertion, désassertion: construction et déconstruction de l'opération de prise en charge», *Langue française*, vol. 2, N° 192, pp. 55-70.
- MAYAFFRE, Damon (2004), *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la V^e République*, Paris, Champion.
- MICHELI, Raphaël, «La construction de l'objet dans quelques approches discursives et interactionnelles de l'argumentation: une perspective métathéorique», in *Argumentation: théorie - langue - discours / Actes de la section Argumentation du XXX^e Congrès des Romanistes allemands, Vienne, septembre 2007*, V. Atayan, & D. Pirazzini (dir.), Bonn, Peter Lang, pp. 19-30.
- PERELMAN, Chaïm (2002), *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin.
- PLANTIN, Christian (1996a), *L'argumentation*, Paris, Seuil.
- PLANTIN, Christian (1996b), «Le trilogie argumentatif. Présentation de modèle, analyse de cas», *Langue française*, N° 112, pp. 9-30.
- PLANTIN, Christian (2005), *L'argumentation: histoire, théorie et perspectives*, Paris, PUF.
- RABATEL, Alain (2009): «Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée...», *Langue française*, vol. 2, N° 162, pp. 71-87.
- SCHEGLOFF, Emanuel (2007), *Sequence Organization in Interaction: a Primer in Conversation Analysis / Volume 1*, Cambridge, CUP.
- VAN EEMEREN, Frans H. & Peter HOUTLOSSER (2004), «Une vue synoptique de l'approche pragma-dialectique», in *L'argumentation aujourd'hui: positions théoriques en confrontation*, M. Doury & S. Moirand (dir.), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 45-75.